



2, rue Pesières  
39 150 Saint-Laurent en Grandvaux  
03 84 60 10 92  
antoinelyonnet.toutemonecole.com

le 18 décembre 2020,

## Procès verbal du conseil d'école du 17 décembre 2020

**Membres présents :** C. Fichot (affaires scolaires de la Mairie), M. Radouan (DDEN)  
E. Degoud, X. Griffond, M. Epailly, S. Samyn, E. Courdier (parents élus)  
C. Morel-Jean, I. Mathiot, C. Perez, V. Ecarnot, E. Tissot, E. Crotet et J. Cartier (enseignants).

**Membres excusés :** Mr l'Inspecteur et les membres du RASED.

### 1°) Mise en place du Conseil d'Ecole :

Electeurs inscrits : 176      Votants : 77      Blancs et nuls : 14      Exprimés : 63

Sont élus titulaires : E. Degoud, X. Griffond, M. Epailly, S. Samyn, E. Courdier

Est élue suppléante : B. Levain

Le Conseil d'école :

- vote le règlement intérieur,
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- donne tout avis, présente toutes suggestions sur la vie de l'école, son fonctionnement : actions pédagogiques, utilisation des moyens alloués à l'école, intégration des enfants en situation de handicap, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire,
- statue sur la partie pédagogique du projet d'école et adopte ce dernier, donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires,
- est consulté par le Maire sur l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école.

### 2°) Effectifs de rentrée et carte scolaire :

Pour 2020/2021, l'effectif total est de 108 élèves à ce jour : 20 CP, 18 CE1, 22 CE2, 20 CM1 et 28 CM2. Le dispositif ULIS fonctionne avec 10 élèves concernés.

Pour la rentrée 2021, la prévision est de 96 élèves en sachant que 4 élèves de CM2 sont dans le dispositif ULIS. Il y aura donc 6 places dans le dispositif pour la rentrée.

### 3°) PPMS :

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) est présenté et approuvé par les membres du CE.

Un exercice incendie a été réalisé le 21 septembre et un exercice académique confinement-intrusion le 15 décembre. Deux exercices de confinement auront lieu dans l'année.

### 4°) Rappel de certaines règles :

La cabane à livres située devant l'école est indépendante de la BCD, elle n'est pas gérée par les enseignants.

Les parents n'ayant pas demandé l'autorisation pour la diffusion des photos de leur enfant sur les réseaux sociaux de la mairie, aucune photo des enfants ne doit y figurer.

### 5°) Espace Numérique de Travail (ENT) :

L'ENT ECLAT-BFC n'est pas encore fonctionnel puisque les enseignants devaient bénéficier d'une formation qui a été repoussée en raison de la situation sanitaire.

### 6°) Travaux et crédits :

Suite à la visite en juin 2020 de Mme Fichot et de M Delacroix, il a été envisagé d'installer des rideaux aux fenêtres pour atténuer les pics de chaleur dans la salle du dispositif ULIS. Nous demandons à la mairie de réfléchir à cet investissement.

Chaque année, Mme Crotet fait l'acquisition de nouveaux supports pédagogiques pour s'adapter aux besoins des élèves. Ces achats sont soit payés par Mme Crotet ou la coopérative scolaire. Pour la rentrée de septembre 2020, nous avons demandé une aide de 300€ à la mairie qui a accepté. Nous souhaiterions que cette aide devienne pérenne. Un courrier sera fait à la mairie.

Certains volets des autres classes ne fonctionnent plus ou de manière irrégulière et ceci depuis plusieurs années. Une intervention semble inévitable.

### 7°) Bilan de la coopérative scolaire :

Au 1er septembre 2020, le solde de la coopérative scolaire était de 5940€.

Pour rappel, ci-joint le tableau récapitulatif des opérations de la coopérative scolaire pour 2019/2020 :

dépenses	montant	recettes	montant
cotisations et assurances	207,74 €	cotisations coop	1 128,00 €
petit matériel scolaire et divers	579,51 €		
ingrédients cuisine CE2	521,38 €		
achat des photos	378,00 €	vente photos	732,00 €
lots de tombola	587,96 €	billets de tombola	1 660,00 €
spectacles Côté Cour	352,00 €		
moniteurs ski (10x70€)	700,00 €		
badges ski au Glacier	332,00 €		
bus Glacier	383,50 €	subvention mairie pour ski	
acompte séjour Le Barboux	4 050,00 €	séjour Le Barboux Ce1-Ce2	10 301,00 €
rbst du 25/05/20	6 865,00 €	avoir centre du Barboux	4 050,00 €
rbst du 02/07/20	3 918,00 €	subvention APE (opération Barboux)	2 013,86 €
		subvention aux associations mairie	225,00 €
		subvention APE (10€/élève)	1 100,00 €
licences transjeune	312,70 €	licences transjeune	235,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 187,79 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>21 444,86 €</b>

#### 7°) Protocole sanitaire :

Depuis la rentrée de septembre, les enseignants portent un masque et les enfants se lavent les mains à l'entrée au portail avec du gel hydroalcoolique. Les toilettes sont désinfectées sur le temps de midi.

A partir du 2 novembre les mesures se sont renforcées : port du masque (fourni par les parents) pour les élèves, récréations décalées avec une zone pour chaque classe et désinfection des tables, interrupteurs, porte-manteaux le midi. Les enseignants demandent à la mairie de réfléchir à l'installation d'un point d'eau dans chaque classe pour faciliter et inculquer un lavage systématique des mains.

Il faut également réfléchir à la rénovation des toilettes qui commencent à dater ce qui pose souci au niveau de l'entretien et des normes de sécurité. Un courrier sera fait à la mairie.

#### 8°) Projet ski :

Compte-tenu de l'incertitude de la situation sanitaire en janvier, l'équipe enseignante décide de ne pas organiser de sorties ski sur le site du Glacier. Il ne peut y avoir qu'une classe dans le bus, le masque obligatoire jusqu'au départ ce qui semble compliqué avec les gants et le bonnet. Si l'enneigement le permet, des sorties peuvent être envisagées à Saint-Laurent avec éventuellement des moniteurs si leurs emplois du temps le permettent.

La Transjeune est également annulée.

#### 10°) Demande du conseil des délégués d'enfants :

Les élèves ont à nouveau demandé l'installation d'un toboggan dans la cour notamment en utilisant la pente naturelle du talus, la décision finale revenant à la mairie. Un courrier sera fait à la mairie.


#### 11°) Question diverse :

Un code par enseignant a été installé sur la nouvelle photocopieuse en septembre. Les enseignants demandent d'enlever ces codes peu pratiques.

La tombola est maintenue pour février.

Les cycles natation commenceront fin janvier si le protocole sanitaire le permet.

Vu, un délégué de parents,



Le directeur,

